



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte des déchets

Exercice 2021

Mai 2023

Sommaire

1	Fonctionnement et données techniques	4
1.1	Organisation et territoire desservi.....	5
1.2	Déchets ménagers résiduels.....	6
1.3	Déchets recyclables : emballages, papiers, verre	8
1.4	Déchets verts.....	11
1.5	Bilan d'exploitation de la déchèterie	12
1.5.1	Les déchets acceptés ou non.....	12
1.5.2	Localisation	13
	13
1.5.3	Horaires	14
1.5.1	Tonnages	15
1.5.2	Traitement	16
1.6	Collecte des cartons	17
	Matériels de pré-collecte et de collecte	17
1.6.1	Distribution des sacs de tri	17
1.6.2	Distribution des sacs de pré-collecte.....	17
1.6.3	Véhicules.....	18
2	Programme d'actions	19
2.1	Bilan des actions de communication sur le tri sélectif	20
2.1.1	Compostage de proximité.....	20
2.1.2	Visites domiciliaires	22
2.1.3	Visites des professionnels	22
2.1.4	Sensibilisation des jeunes publics	23
2.1.5	Sensibiliser le public de la Communauté de Communes	23
2.1.6	Actions effectuées	26
3	Données financières	27
3.1.1	Matrice des couts : Montants en euro HT / habitant (hors gravats)	28
3.1.2	Matrice des couts : Montants en euro HT / tonne (hors gravats)	29
3.1.3	Matrice des couts : Montants en euro HT (hors gravats)	30
4	Conclusion et indicateurs de service.....	31

Préambule

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes de Pont-Audemer a fusionné avec la Communauté de Communes Val de Risle. L'intercommunalité se nomme désormais la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, elle compte 27 communes et 27607 habitants. Pour une meilleure lecture, les données inscrites dans les précédents rapports ont été mises en commun depuis l'année 2013.

La compétence « collecte » est assurée en régie pour l'ex-communauté de Communes Pont-Audemer, et « en délégation » pour l'ex-communauté de Communes Val de Risle.

Les compétences « transfert » et « traitement » des déchets sont assurées par le SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure). À cet effet, ce dernier gère le quai de transfert des ordures ménagères, rue de la Longue Vallée ainsi que le centre de tri, ZAC de la Ferme des Places à Pont-Audemer, et le CETRAVAL (Centre d'Enfouissement Technique de classe 2) à Malleville sur le Bec.

Ce document est donc présenté en application du décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

Le décret d'application de la loi Barnier du 2 février 1995 prévoit la présentation par le président de la Communauté de Communes à l'assemblée délibérante du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers au titre de l'année 2014.

Présenté au conseil communautaire, il fera l'objet d'une communication par le Maire de chacune des Communes membres de la Communauté de Communes à son conseil municipal.

Cette communication aux conseils municipaux ne suppose pas de délibérer.

1 Fonctionnement et données techniques

1.1 Organisation et territoire desservi

• Nombre d'agents :

- 1 responsable de service, en charge de la gestion du service environnement regroupant les services : assainissement collectif et non collectif, collecte des déchets, brigades vertes (gestion des rivières, ouvrage de lutte contre le ruissellement, chemins de randonnées), le site des étangs,
- 1 assistante,
- 1 animatrice prévention déchets (ambassadeur de tri et maître composteur) à 28 heures/semaine,
- 2 services civiques pendant 6 mois (tuteur ambassadeur de tri)
- 9 agents chargés de la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables pour le secteur de l'ex-communauté de Communes Pont-Audemer.
- Une équipe d'agents de la société Derichebourg ayant la délégation de la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables pour le secteur de l'ex-communauté de Communes Val de Risle

• Territoire desservi

La compétence « collecte » s'exerce sur les 32 communes de la Communauté de Communes. Le territoire desservi compte 34 014 habitants (population légale en vigueur en 2017, *Source INSEE*).



La Communauté de Communes a également confié à l'association PAREC la collecte des cartons sur le territoire ainsi que les artisans et les commerçants situés sur Pont-Audemer.

L'exploitation de la déchèterie relève de la compétence du SDOMODE depuis janvier 2017.

1.2 Déchets ménagers résiduels

- **Mode de collecte**

Pour les ordures ménagères et pour les déchets recyclables, les collectes sont réalisées en porte à porte (sauf pour les impasses).

- Sur le secteur de l'ancienne CC Pont-Audemer , elles sont réalisées en régie avec les agents et les équipements de collecte de la Communauté de Communes.
- Sur le secteur de l'ancienne CC Val de Risle, CC Roumois Nord elles sont réalisées en délégation avec les agents et les équipements de la société Derichebourg.

La Communauté de Communes compte 22 tournées sur son territoire. La collecte des ordures ménagères s'effectue une fois par semaine, et la collecte des déchets recyclables, une fois tous les quinze jours*.

Un calendrier édité en début d'année est disponible dans chaque Mairie et sur les sites internet de la Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle et certaines communes.

*sauf pour secteur collectif ou hyper centre.

Le tableau ci-dessous présente les jours de collecte par commune :

Jours de collecte	Secteur Pont-Audemer
lundi	Pont-Audemer, Saint Germain Village et Tourville sur Pont Audemer (Bivellerie et Pincheloup)
mardi	Corneville sur Risle, St-Paul, Colletot, Manneville sur Risle (le Hudar), Selles, Saint-Symphorien, Les Préaux (sauf route des moulins et Route de Cormeilles), Tourville-sur-Pont-Audemer (Fieffes et Canada)
mercredi	Triqueville, Saint-Germain Village (Bel Air, Le Mont les Mares), Manneville sur Risle (sauf le Hudar et la route de Rouen), Toutainville, Les Préaux (route des moulins et Route de Cormeilles), Pont-Audemer (quartier des Etangs)
jeudi	Pont-Audemer et Saint Germain Village
Vendredi	Fourmetot, Saint Mards de Blacarville, Campigny et Tourville sur Pont-Audemer
Jours de collecte	Secteur Montfort sur Risle
lundi	Freneuse, Glos sur Risle, Pont-Authou et Montfort sur Risle
mardi	Authou
mercredi	Apperville dit Annebault, Condé sur Risle et Saint Philbert sur Risle
Jeudi	Brestot
Vendredi	Bonneville Aptot, Ecaquelon, Illeville sur Montfort et Thierville
Jours de collecte	Secteur Roumois Nord
Lundi	Quillebeuf sur Seine
Mardi	Le Marais Vernier, Bouquelon, Saint Samson de la Roque
Mercredi	Routot ; Rougemontier, Le Perrey (secteur Saint-Thurien (haut))
Jeudi	Secteur de la Berrenguerie et des Argilières
Vendredi	Le Perrey (secteur Saint-Thurien (bas)) / secteur Saint-Ouen des Champs), Routot

- **Tonnage de collecte des ordures ménagères résiduelles**

Ordures Ménagères résiduelles	2020	2021	Évolution en %
Tonnages	8195	8062	- 2 %
Kg/hab/an	242	245	

Depuis 2020, le tonnage des ordures ménagères poursuit sa baisse.

- **Traitement**

Les bennes à ordures ménagères vident leurs contenus au quai de transfert des ordures ménagères, rue de la Longue Vallée à Pont-Audemer avant d'être enfouis soit au CETRAVAL (centre d'enfouissement technique situé à Malleville sur le bec) soit à l'incinérateur de Saint Jean de Folleville

Année	Pourcentage enfouissement	Pourcentage incinéré	Tonnage enfouissement	Tonnage incinéré
2019	80,7%	19,3%	6948,27	1661,73
2020	39%	58%	3196,20	4753,33
2021	34%	66%	2741,08	5320,92

1.3 Déchets recyclables : emballages, papiers, verre

- Mode de collecte

Sur l'ensemble du territoire, il existe deux modes de collecte selon le type de déchets :

- En colonnes d'apport volontaire (PAV)



La collecte des papiers, journaux, magazines et cartonnettes s'effectue en apport volontaire.

Pour ce faire 118 plateformes sont implantées sur l'ensemble du territoire communautaire. Les plateformes sont réparties selon le nombre d'habitants et sont implantées à proximité des axes principaux ou des mairies et des écoles. Pour connaître les PAV les plus proches de son domicile, le SDOMODE a mis en place une carte interactive sur son site internet : <https://www.sdomode.fr/carte-des-points-dapport-volontaire/>

À noter que quatre plateformes sont équipées de colonnes enterrées à Pont-Audemer (rue des petits moulins, chemin de la Ruelle, gare routière et rue Augustin Hébert).

- En porte à porte

La collecte des déchets recyclables (hors verre, et papiers, journaux, magazines) s'effectue en porte à porte sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes. La collecte est assurée en régie pour le secteur de Pont-Audemer et elle est déléguée à la société Derichebourg pour le secteur de Montfort sur Risle.



Résultats

En porte à porte et apport volontaire :

	2020	2021	Évolution en %
Déchets recyclables : emballages + papiers + AV- tonnes	1 270	1286	+1%
Taux de refus (issu du tri des emballages)	19.7	22.5	14.17%

Suite à l'élargissement des consignes de tri par le SDOMODE qui accepte tous les emballages alimentaires et cosmétiques, nous constatons que le refus de tri est toujours présent et en légère augmentation avec un taux de 22.5%. Cette forte augmentation est due essentiellement par la présence des fibreux qui ne devraient plus être dans le bac et qui se retrouvent souillés par les autres déchets.

Ci-dessous un récapitulatif des caractérisations effectuées en 2021 par le SDOMODE

Communes	Date	Poids de l'échantillonnage (en kg)	Part de fibreux (en kg)	Part de verre (en kg)	Part de fibreux souillés (en kg)	Part de refus dont imbriqués (en kg)	Taux de fibreux (en %)
Brestot, etc.	04/03/2021	47,16	13,78	0,00	3,92	3,42	29,22%
Manneville, etc.	13/01/2021	46,25	16,49	0,42	1,58	7,55	35,65%
	10/03/2021	39,06	11,80	0,37	2,01	6,16	30,21%
	10/01/2021	39,04	13,70	0,09	1,16	6,10	35,09%
Montfort sur Risle, etc.	19/04/2021	45,48	14,92	0,00	2,50	6,48	32,81%
	03/05/2021	35,46	9,56	0,16	1,02	4,02	26,96%
	28/06/2021	38,96	9,16	0,82	4,68	4,74	23,51%
	06/09/2021	35,34	6,88	0,24	1,86	8,90	19,47%
Pont-Audemer	04/10/2021	37,14	12,88	0,44	1,18	6,26	34,68%
	25/01/2021	43,39	9,27	1,01	4,76	8,64	21,36%
	08/02/2021	46,98	12,32	3,29	2,79	7,02	26,22%
	08/03/2021	38,65	11,94	0,86	1,18	10,71	30,89%
Pont-Audemer	07/10/2021	35,39	12,71	0,11	0,51	7,88	35,91%
	02/12/2021	37,97	7,56	0,93	4,26	6,00	19,91%
Quai de transfert Pont-Audemer	06/10/2021	49,89	17,32	N.C	N.C	15,02	34,72%
Rougemontiers	09/12/2021	43,95	9,16	0,00	2,34	2,72	20,84%
Routot	07/07/2021	47,14	11,92	0,68	2,72	9,30	25,29%
	18/08/2021	40,10	7,48	0,00	0,00	2,80	18,65%
	29/09/2021	47,20	8,34	0,00	3,06	12,04	17,67%
Toutainville	14/04/2021	40,33	18,63	0,16	0,71	3,57	46,19%
	26/05/2021	49,63	16,23	0,08	2,24	8,37	32,70%
	09/06/2021	45,04	11,10	0,08	3,10	7,74	24,64%
Total année	22	929,55	263,15	9,74	47,58	155,44	28,31%

Voici le détail du tonnage des déchets recyclables par mode de collecte :

En porte-à-porte :

	2021
Déchets recyclables : emballages en PAP - tonnes	866

En apport volontaire :

	2021
Déchets recyclables : papiers-journaux- magazines- en AV - tonnes	420
Verre - tonnes	1177

Refus de tri : La valeur du taux de refus de tri est calculée sur la base du nombre d'habitants par rapport au territoire du SDOMODE.

Elle concerne l'ensemble des déchets recyclables du territoire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle. En 2021, le taux de refus de l'ensemble du territoire du SDOMODE est de 18.8%, la collectivité se trouve donc au-dessus du seuil demandé avec le taux de 22.5 %.

Dans les erreurs de tri, on retrouve le plus souvent les erreurs suivantes : déchets imbriqués, boîtes fromage bois, cintres plastique, poches de vin non vidées, masques chirurgicaux, gants, lingettes, ficelles, plaques de plexi, brosses à ongles plastique, essuie-tout, serviettes papier, bouteilles non vidées, vêtements, équipements de bureau en plastique...

- **Traitement**

La compétence du transfert et traitement est déléguée au SDOMODE. Les déchets recyclables sont acheminés au centre de tri de Pont-Audemer, ZAC de la Ferme des Places.



1.4 Déchets verts

- **Mode de collecte**

Les déchets verts sont collectés majoritairement à la déchèterie de Pont-Audemer.

- **Résultats**

	2020	2021	kg/an/habitant 2021	Évolution
TOTAL tonnage Déchets verts dont : Apport en déchèterie Collecte Saint Germain village Collecte Pont-Audemer	5565	7011	213	26%

Le tonnage de déchets verts est en augmentation de 26 % probablement lié à la période de confinement et une année pluvieuse.

Une collecte des déchets verts est aussi organisée en porte-à-porte par les communes de Pont-Audemer et Saint-Germain Village. Elle est possible après avoir acquis des sacs biodégradables pré payés (1 € le sac). La collecte a été effectuée par le service propreté de la Communauté de Communes en porte-à-porte une fois par semaine d'avril à fin octobre.

- **Résultats**

Collecte en PAP Pont-Audemer Saint Germain Village	2020	2021
Sacs pré collecte vendus	261	N.C
Tonnage	12	16

On constate une augmentation de 33 % probablement liée aux conditions météorologiques. En effet le département de l'Eure a connu 216 millimètres de pluie en 2021, contre 137 millimètres de pluie en 2020 soit une augmentation de de 58%

- **Traitement**

Les déchets sont évacués sur la plateforme de compostage de Martainville gérée par le SDOMODE.

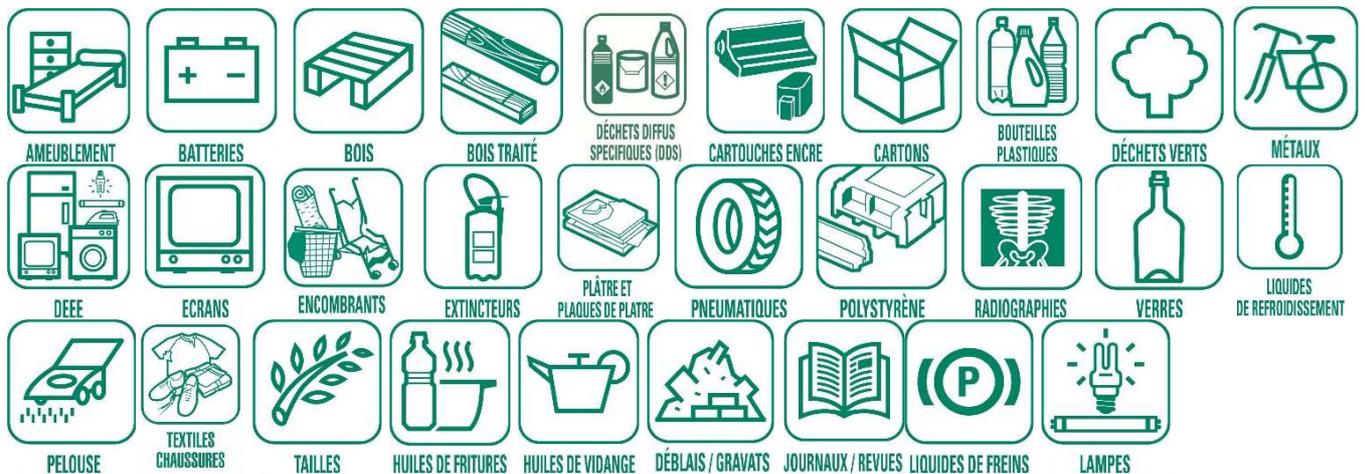


1.5 Bilan d'exploitation de la déchèterie

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la gestion de la déchèterie est déléguée au SDOMODE.

1.5.1 Les déchets acceptés ou non

La déchèterie de Pont-Audemer réceptionne les déchets suivants :



Pour l'amiante, le particulier doit se rendre directement à la déchèterie la plus proche pour connaître les modalités (récupération d'un sac dédié et bordereau de remise).



AMIANTE / CIMENT

Pour les médicaments, le particulier doit se rendre dans une pharmacie agréée Cyclamed :



MÉDICAMENTS



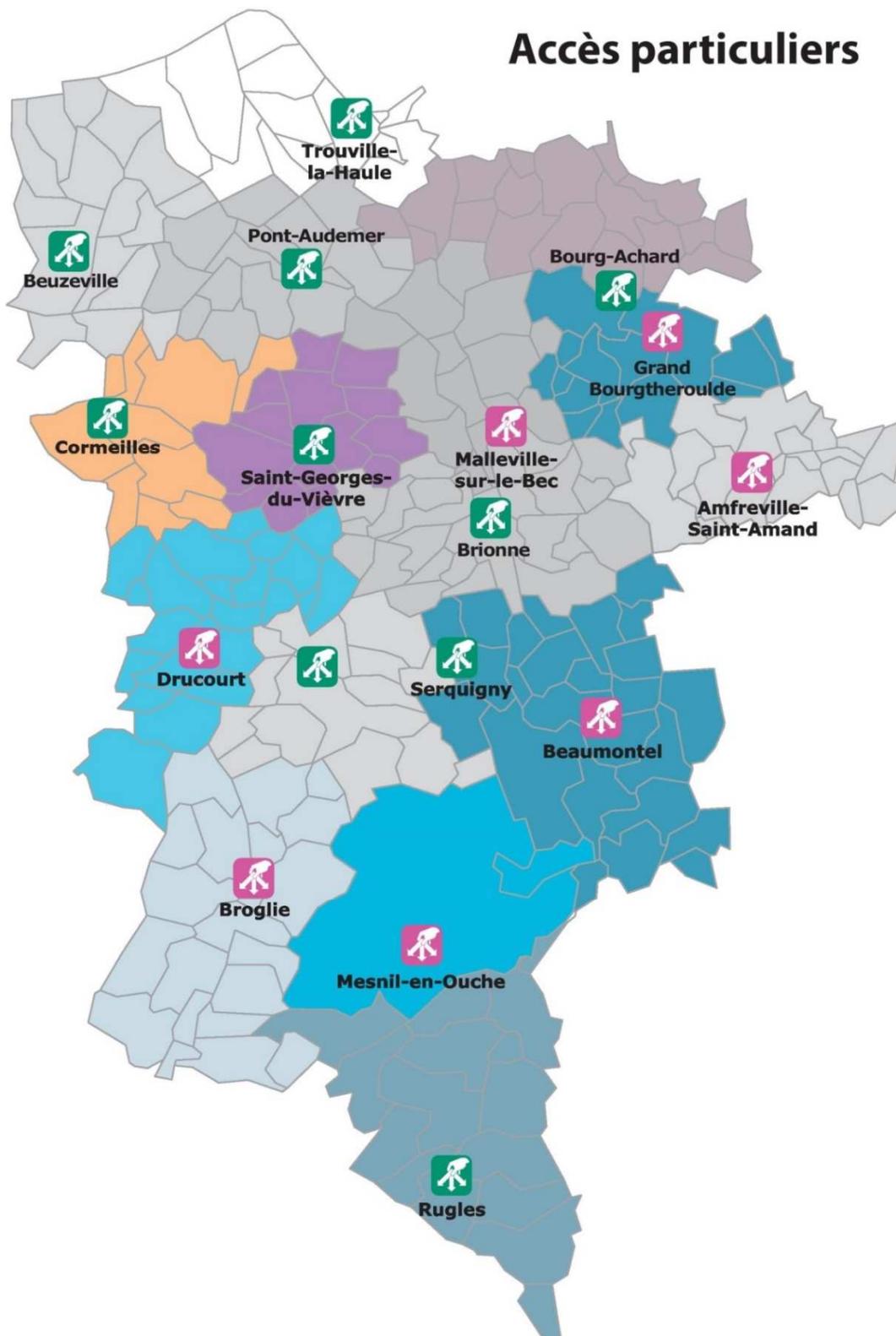
DÉCHETS D'ACTIVITÉS
DE SOINS À RISQUES

1.5.2 Localisation

Depuis le 1er janvier 2017, le SDOMODE a ouvert l'accès de ses 17 déchèteries à tous les habitants de l'ouest de l'Eure. Cette gestion mutualisée a pour objectifs principaux d'offrir un service identique, de qualité, et le plus proche de l'habitation.



indique les déchèteries ouvertes aux particuliers



1.5.3 Horaires

Les horaires d'ouverture suivent la répartition suivante :

- 36 h/semaine du 1^{er} avril au 30 septembre
- 30 h/semaine du 1^{er} octobre au 31 mars.

Les horaires d'ouverture de la déchèterie sont les suivants :

Territoire 1		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Eté	Matin	fermée	9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi	14h00 à 18h00					
Hiver	Matin	fermée	9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi	14h00 à 17h00					
Territoire 2		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Eté	Matin	fermée	9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi		14h00 à 18h00				
Hiver	Matin		9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi		14h00 à 17h00				

Territoire 1 : Amfreville la Campagne, Beaumontel, Bernay, Bourtheroulde, Bourg-Achard, **Malleville sur le Bec**, Saint Georges du Vièvre*, Cormeilles* et **Pont-Audemer**.

Territoire 2 : Drucourt, la Barre en Ouche, Serquigny et Trouville la Haule

* Une demande pour permuter l'ouverture du lundi après-midi et fermeture le mercredi matin pour la déchèterie de Cormeilles et une fermeture le vendredi matin pour celle de Saint Georges du Vièvre.

Évacuation d'un container



1.5.1 Tonnages

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20230911-del_0105_2023_b-DE
Date de télétransmission : 19/09/2023
Date de réception préfecture : 19/09/2023

***NB** : Les données chiffrées qui sont utilisées depuis l'année 2019 sont calculées à partir des informations transmises par le SDOMODE. Tous les calculs sont des ratios en fonction du nombre d'habitant du territoire du SDOMODE et non des tonnages réels.*

Filières	Tonnages 2020					Tonnages 2021				Evolution des Quantités	
	Administrés et collectivités	Ratio kg/an/hab SDOMODE	Total	Ratio kg/an pour hab CCPAVR	Ajustement des tonnages réels	Administrés et collectivités	Ratio kg/an/hab SDOMODE	Total	Ratio kg/an pour hab CCPAVR	2019/2020	2020/2021
3	171976					171863					
nombre d'habitants CCPAVR	33857					32961					
Ordures ménagères	40 851t	237,5	40 851t	8042,36	8196,00	40 733t	237,0	40 733t	7812,04	1,8%	-0,3%
Tri sélectif (total recyclé, hors refus)	7 116t	41,4	7 116t	1400,93		8 095t	47,1	8 095t	1552,51	-1,9%	13,8%
Papiers	2 680t	15,6	2 680t	527,61	528,00	2 823t	16,4	2 823t	541,41	-8,8%	5,3%
Cartons en AV	3 021t	17,6	3 021t	594,75	696,75	3 585t	20,9	3 585t	687,55	1,2%	18,7%
Carton commerçants					162,00						
Plastiques (bouteilles et flacons)	972t	5,7	972t		742,00	1 207t	7,0	1 207t	231,49	9,6%	24,2%
Acier	300t	1,7	300t			319t	1,9	319t	61,18	1,4%	6,3%
Aluminium	28t	0,2	28t			25t	0,1	25t	4,79	-3,4%	-10,7%
Tétras	115t	0,7	115t			136t	0,8	136t	26,08	-2,5%	18,3%
Refus	1 288t	7,5	1 288t			1 873t	10,9	1 873t	359,30	1,2%	45,5%
Verre	6 395t	37,2	6 395t		1163,00	6 599t	38,4	6 599t	1265,60	-5,9%	3,2%
Déchets verts (total)	28 207t	164,0	30 261t	5553,13		36 472t	212,2	39 110t	6994,91	-1,7%	29,2%
Collecte PAP déchets vert					12,00						
Déchets végétaux (compost)	25 196t	146,5	26 849t	4960,35		29 867t	173,8	31 998t	5728,07	1,0%	19,2%
Pelouse (méthanisation)	159t	0,9	197t	31,30		1 802t	10,5	1 930t	345,54	-84,8%	879,7%
Branches (biomasse)	2 747t	16,0	3 110t	540,80		4 667t	27,2	5 046t	895,06	10,0%	62,3%
Thuyas	105t	0,6	105t	20,67		137t	0,8	137t	26,24	38,2%	30,3%
Encombrants/DIB	5 649t	32,8	6 394t	1112,12		6 885t	40,1	7 574t	1320,47	-5,9%	18,5%
Bois	4 754t	27,6	7 365t	935,92		5 788t	33,7	8 955t	1110,15	28,8%	21,6%
Gravats	9 415t	54,7	10 615t	1853,54		11 855t	69,0	13 120t	2273,63	5,4%	23,6%
Plâtre	1 742t	10,1	1 865t	342,95		2 722t	15,8	2 868t	521,95	-4,9%	53,8%
Déchets Diffus Spécifiques	632t	3,7	647t	124,42		461t	2,7	469t	88,51	7,8%	-27,6%
Amiante	169t	1,0	185t	33,27	35,12	172t	1,0	191t	33,01	8,8%	3,2%
Meubles	4 921t	28,6	4 921t	968,80		5 972t	34,8	5 972t	1145,40	4,7%	21,4%
Ressourcerie	134t	0,8	134t	26,38		212t	1,2	212t	40,66		58,2%
Textiles	183t	1,1	183t	36,03		227t	1,3	227t	43,48	22,0%	23,9%
DEEE	1 899t	11,0	1 899t	373,86		2 098t	12,2	2 098t	402,37	1,6%	10,5%
Ferrailles	2 878t	16,7	2 878t	566,59		3 069t		3 069t	0,00	2,5%	6,6%
Batteries	40t	0,2	40t	7,87		47t	0,3	47t	9,09	37,9%	18,5%
Pneumatiques	109t	0,6	109t	21,46		194t	1,1	194t	37,24	-33,1%	78,1%
Huiles de vidange	85t	0,5	85t	16,73		99t	0,6	99t	19,04	-8,6%	16,8%
Piles et accumulateurs	16t	0,1	16t	3,15		16t	0,1	16t	3,07	6,7%	0,0%
Lampes et néons	4t	0,0	4t	0,79		6t	0,0	6t	1,15	-42,9%	50,0%
total	116 487t	677,3	123 251t		10 853t	133 597t	777,3	141 528t		1,2%	14,8%

*DDS : Les déchets diffus spécifiques ménagers sont des déchets communément présents chez les particuliers, issus de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques. La limitation de leurs impacts sur l'environnement et la santé humaine nécessite un traitement spécifique. Ils doivent donc être collectés séparément des ordures ménagères.

*D3E : les déchets d'équipements électriques et électroniques sont des déchets dangereux qui contiennent des substances toxiques pour l'environnement et la santé

1.5.2 Traitement

Type de déchets	Site de traitement
Encombrants	Enfouissement au CETRAVAL Malleville sur le Bec
Gravats	Collectés sur les déchèteries du SDOMODE et traités à la plateforme multifilières de Martainville, Beaumontel et CETRAVAL puis vendus aux particuliers et aux entreprises. sous forme de concassés
Bois	Collectés sur les déchèteries du SDOMODE , puis valorisation Collecti'Vert (76) et VALORISATION énergétique (chaudière RESSOURCERIE)
Ferrailles	Passenaud - Bernay(27), Royer – GIVERVILLE (27) SEOMI - BOULLEVILLE(27) et GDE (14)
Déchets verts	Collectés sur les déchèteries du SDOMODE et traités sur les plateformes multifilières de Martainville et de Beaumontel. Le substrat sera mis à la disposition des particuliers en déchèteries et vendus aux professionnels (agriculteurs...)
DDS	TRIADIS (76 Rouen) et ECO-DDS
Cartons	Veolia (76) GDE (76) et Passenaud (27)
D3E	ECOLOGIC – 15 bis Avenue du Centre - Guyancourt (78)
Plâtre	Enfouissement au CETRAVAL Malleville sur le Bec (27)
Amiante	SERAF (76)
Ordures ménagères	Enfouissement au CETRAVAL Malleville sur le Bec (27) Incinérateur : SUEZ OREADE - Saint Jean de Folleville (76)
Tri sélectif	Centre de tri Véolia 92-93 quai du Rhin - Le Havre (76)

1.6 Collecte des cartons

Deux modes de collecte pour les cartons existent : soit à la déchèterie, soit au niveau de certains apports volontaires (cabanes en bois).

Un dispositif spécifique de collecte des cartons aux commerçants est mis à leur disposition dans le centre de Pont-Audemer. Elle est assurée par la société PAREC qui passe du lundi au vendredi à partir de 14h.

	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Evolution en %
Collecte des gros cartons en déchèterie et PAV	697	781	12%
Collecte des cartons des artisans et des commerçants	162	182	13%
TOTAL	859	962	12%

En 2021 on note une augmentation de 12% pour l'ensemble de la collecte des cartons. Cette augmentation s'explique en partie par les commandes effectuées via internet par les administrés suite aux restrictions sanitaires dû à la pandémie.

1.7 Matériels de pré-collecte et de collecte

1.7.1 Distribution des sacs de tri

Nombre de sacs distribués :

	2020	2021	Évolution (%)
Sacs jaunes	69 500	80 000	15%

L'augmentation se poursuit légèrement cette année, probablement lié au télétravail des administrés.

1.7.2 Distribution des sacs de pré-collecte

	2020	2021	Évolution (%)
Sacs de pré-collecte distribués	57	278	388%

À noter que la campagne organisée par le SDOMODE a pu reprendre après avoir été au ralenti en 2020 à cause de la situation sanitaire.

1.7.3 Véhicules

Le parc de véhicules est constitué de 3 bennes principales :

- une benne de capacité 19 m³ mise en service en 2020, de marque SEMAT pour le tri sélectif.
- deux bennes de capacité 19 m³ mise en service en 2015, de marque SEMAT pour les ordures ménagères.

En cas de panne sont utilisées les bennes de remplacement :

- une benne de capacité 19 m³ mise en service en 2011, de marque SEMAT
- 1 benne de capacité 19 m³ mise en service en 2004, de marque FAUN

Ces véhicules font l'objet d'une vérification générale périodique trimestrielle.

N.B : Sur le territoire de l'ex Communauté de Communes Val de Risle, la collecte est assurée par la société Dérichébourg, leur parc de véhicules est constitué de 13 bennes de collecte. Les bennes de marques différentes (SEMAT, FAUN et GEESINK NORB) ont une capacité de 19T à 26 T. La société Dérichébourg est responsable de l'entretien et des vérifications réglementaires.



2 Programme d'actions

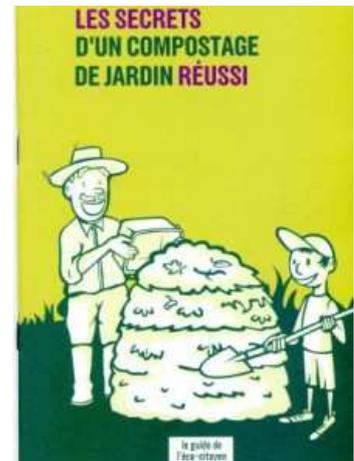
2.1 Bilan des actions de communication sur le tri sélectif

2.1.1 Compostage de proximité

Depuis le lancement de l'opération « compostage de proximité » en 2010, la collectivité permet à ses usagers de réduire de façon conséquente leurs quantités de déchets mais aussi d'enrichir les jardins.

Un maître composteur ou un référent composteur accompagnent l'acquéreur en lui donnant des conseils pour que le composteur soit utilisé dans des conditions optimales et donner ainsi à ses utilisateurs un amendement de qualité. En complément, un guide récapitulatif est remis à chaque foyer intéressé.

Ainsi, chaque habitant peut obtenir un bio-seau et son composteur en bois à 45 €.



Le tableau ci-dessous précise le nombre de composteurs vendus en 2020 et 2021.

Composteurs	Nombre de composteurs vendus en 2020	Nombre de composteurs vendus en 2021	Evolution
Plastique recyclé	46	0	- 71%
Bois	82	37	
Total	128	37	

- Foyers individuels : il est estimé à 9039 et le nombre de composteurs distribués depuis 2010 est de **1185**. Le taux d'équipement est donc de 12 %. L'objectif du SDOMODE était d'atteindre un taux d'équipement de 10%.
- Foyers collectifs : il est estimé à 3096 et le taux d'équipement sur l'ensemble du territoire est de 8.9 % pour l'année 2021.

L'accueil de deux services civiques a permis de communiquer les bon gestes du tri et du compostage avec les administrés de la CCPAVR.

Depuis décembre 2018, la Communauté de communes a continué d'implanter des composteurs dans la vile de Pont-Audemer. En 2021, il existe 7 plateformes accessibles en pied d'immeuble et en lotissement. En 2021, 191 foyers participent toujours dans le secteur du Doult Vitran et dans le quartier de l'Europe.

L'école de Selles continue le compostage avec l'aide de la cantinière et des maitres d'école.



L'entretien des plateformes est assuré par le service propreté de la commune et l'apport de broyat est effectué par le service des espaces verts de la ville de Pont-Audemer.

Des référents de sites assurent la bonne communication entre les plateformes d'apports et le service environnement.

L'objectif fixé par le SDOMODE a été atteint pour le compostage individuel, mais la volonté est toujours d'augmenter le taux d'équipement.

Les trois bennes qui desservent l'ex territoire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer (en régie) sont équipées d'une plaque d'information sur le compostage individuel et collectif.



2.1.2 Visites domiciliaires

En participant à l'opération organisée par la région Normandie, les Léopards du Tri, la CCPAVR a pu accueillir deux services civiques. Formés au compostage et aux bons gestes du tri, les visites domiciliaires ont pu reprendre.

Ainsi 240 foyers ont été visités et 90 boîtages ont été effectués en 2021

Les visites domiciliaires ont été réalisées dans plusieurs rues où le service environnement a pu constater des dysfonctionnements, par les signalements du collecteur Derichebourg ou en régie. Lors des visites domiciliaires, en plus des consignes de tri pour éviter les erreurs, les informations concernant l'accessibilité du compostage à tous les administrés a été transmise.

Les communes sensibilisées en 2021 sont Bouquelon, Toutainville et Routot. L'ensemble des rues n'ont pas été visitées, seules les rues ayant eu des remontées avec l'erreur de tri dans son bac jaune.

Les autres remontées permettent d'informer le service environnement sur d'autres anomalies comme les besoins d'égages, les bacs cassés, non conformes ou non accessibles, les dangers et routes bloquées...

2.1.3 Visites des professionnels

En 2021, nos équipes chargées des collectes des ordures ménagères ont continué de lister toutes les entreprises qui ne possédaient pas de bacs conformes. Un courrier accompagné d'une photographie est envoyé à chacune des entreprises. Suite à cet envoi, les entreprises prennent contact avec le service environnement pour se mettre en conformité.

Exemple de bacs non conformes :



En 2021, 3 entreprises ont été mises en conformité.

Cette démarche permet de mieux respecter la R437 (recommandation de la Caisse nationale d'assurance maladie) en veillant à avoir uniquement des contenants conformes à la collecte par bennes, dans le but de diminuer les maladies professionnelles.

2.1.4 Sensibilisation des jeunes publics

De janvier à septembre 2021, toutes les animations scolaires ont été annulées suite aux règles sanitaires. Seule l'école de Bouquelon a pu accueillir l'animatrice pour des animations sur le tri sélectif et compostage

Pour ces différentes animations, les nouveaux supports ont été créés par l'ambassadrice de tri.



De nombreux objets recyclés (crayons, gobelets, stylos...) fournis par la Communauté de Communes ont été distribués aux élèves. Une subvention a été attribuée par le SDOMODE.

2.1.5 Sensibiliser le public de la Communauté de Communes

1 animation sensibilisation sur « les bons gestes du tri et l'anti-gaspillage alimentaire » a été effectuée par le SDOMODE dans une grande surface de Pont-Audemer. 5 personnes se sont arrêtés sur le stand.

2 animations en partenariat avec l'association « être et Boulot »
Cette association a pour mission de travailler sur l'environnement et la renouée du Japon, elle a donc fabriqué des panneaux d'information sur cette plante invasive et les consignes de tri. L'association propose du mobilier fabriqué à partir de palettes en bois et des décorations de tables pour Noël.



Lors de rassemblement ou divers projets, ils sont présents avec nous pour tenir des stands. L'association propose lors de ces journées, de fabriquer des maisons à insectes et de petites jardinières pour l'hiver.

De plus, le partenariat a été reconduit pour nous aider dans l'entretien des composteurs en pieds d'immeubles.



- **Eco-délégués Prévert : 40 personnes**

Le lycée Prévert étant labellisé développement durable organise une élection « éco-citoyenneté ». Les élèves qui le souhaitent, élus pour un an, se réunissent sur une journée pour proposer des actions à mener tout au long de l'année.

Depuis 8 ans, le lycée Jacques Prévert nous invite à encadrer un groupe d'élèves. Le but étant de les aider dans leurs démarches.



Depuis, plusieurs actions ont été menées, sur les déchets recyclables, tels que les piles, le papier, et les cartouches d'encre au sein de leur lycée.

Les élèves ont créé une page Facebook pour communiquer sans tract et relient des feuilles utilisées en recto pour fabriquer des calepins en utilisant le verso. Les calepins sont distribués au CDI puis sont déposés dans la colonne d'apport volontaire installée dans l'enceinte du lycée.

Cette année, les lycéens ont souhaité continuer ces actions déjà mises en place, mais aussi donner la parole à tous les élèves en installant une boîte à idée.

Pour mémoire, en 2020, une demande d'implantation de cendriers avait été demandée à la ville de Pont-Audemer à l'entrée du lycée côté élèves et côté professeurs. La ville de Pont-Audemer ayant le projet d'installer des cendriers ludiques devant certains sites publics a accepté cette demande. La mise en place a été faite avant la rentrée scolaire de 2021.



Le site des apports volontaires propose :

- la collecte du papier et cartonnettes dans une colonne Bleue adaptée au « gros collecteur ».
- La collecte des gros cartons.
- La collecte du verre



- **Opération nettoyage des étangs**

À la demande des professeurs du collège –lycée agricole Privé de Tourville sur Pont Audemer, une opération nettoyage a été effectuée pour la deuxième année.



64 lycéens ont nettoyé autour des étangs en se séparant en plusieurs groupes. Plusieurs déchets ont été découverts dans les buissons et les ronces.

L'évacuation des déchets a été faite avec le soutien de M Legrix, Maire de la commune de Tourville sur Pont-Audemer.



- **Les jardins dans la ville (21 septembre)**

Tout en gardant les gestes barrières, nos partenaires habituels sont venus tenir un stand. Un sens de circulation et du gel hydro-alcoolique ont été proposés. Environ 60 adultes et 20 enfants de personnes sont venus découvrir les stands. En plus, des ateliers habituels croqueur de pommes, de tri, Apiculteur, SMBVR, l'association ornithologique de l'Eure, des bénévoles, les jardiniers de l'Eure, troc aux plantes, de dégustation de recette à base de pomme et de miel était présenté par le service « Jeunesse-famille » de la ville de Pont-Audemer et Nini Bulle pour nous apprendre des recettes « fait maison » de savon.



2.1.6 Actions effectuées

- Contre les dépôts sauvages

Lorsqu'un dépôt sauvage est constaté, les fouilles dans les sacs à ordures ménagères ne donnent pas toujours les informations nécessaires pour faire intervenir la police Municipale.

Le service propreté de la ville continue de mener des actions « scènes de crimes » pour interpellier les auteurs.



2.2 Actions programmées en 2022

- Visites domiciliaires ciblées sur les sites ayant des problèmes,
- Distribution de composteurs avec implantation de composteurs en pied d'immeuble et dans les écoles de la Communauté de Communes.
- Animations dans les différentes écoles de la Communauté de Communes concernant la sensibilisation au tri sélectif, au compostage et vermicompostage.
- Animations en partenariat avec les associations et les bailleurs sociaux,
- Visites pédagogiques de divers équipements auprès des scolaires en concertation avec le SDOMODE :
 - Centre de tri de Pont-Audemer,
 - Centre d'enfouissement technique de Malleville sur le Bec,
 - Plateforme de compostage des déchets verts de Martainville,
 - Quai de transfert des ordures ménagères,
 - Déchèterie de Pont-Audemer.

3 Données financières

4 Conclusion et indicateurs de service

INDICATEURS DE SUIVI	2018	2019	2020	2021	KG/an/ habitant année 2020	KG/an/ habitant année 2021	Evolution en % année 2020/2021
Déchets ménagers et assimilés (en tonnes)	17540	24223	23740	26 020	701	789	10%
- dont ordures ménagères	7484	8610	8195	8062	242	245	-2%
- dont recyclables	5399	8528	8856	9260	262	281	5%
Pour le recyclage on détail ainsi :							
Déchets recyclables en PAP et PAV (fibreux - non fibreux) (en tonnes)	1 135	1 152	1 270	1 286	38	39	1%
- dont déchets recyclables en PAV (fibreux)	386	374	528	420	16	13	-20%
- dont déchets recyclables en PAP (fibreux - non fibreux)	750	778	742	866	22	26	17%
Verre (en tonnes)	903	987	1163	1177	34	36	1%
Gros cartons en déchèterie et PAV (en tonnes)	174	553	697	781	21	24	12%
Gros cartons des artisans et des commerçants (en tonnes)	87	118	162	182	5	6	13%
Déchets verts (Déchèterie, PAP) en tonnes	3100	5718	5565	7011	164	213	26%
- dont Déchets verts déchèterie	3088	4957	4960	6995	146	212	41%
Déchets déchèterie (en tonnes)	7850	12520	12243	15203	362	461	24%
Taux de refus (issu du tri des emballages)	17%	16%	19,7%	22,5%			14%
Nombre d'élèves sensibilisés (animations scolaires)	1154	952	COVID	COVID			
Nombre de foyers sensibilisés	283	196	COVID	241			

En conclusion, l'année 2021 a été de nouveau marquée par la pandémie, les habitudes de la population ont été conservées. On peut ainsi remarquer que le tonnage des déchets recyclables est en augmentation et celui des ordures ménagères en diminution mais en moindre mesure que par rapport à l'année 2020. Néanmoins, on note une augmentation du tonnage total des déchets ménagers et assimilés DMA en raison d'une augmentation forte des tonnages de déchets verts collectés en déchèterie.

Les animations scolaires auprès des écoles municipales mais aussi des collèges et lycées n'ont pas encore été honorées cette année à cause des restrictions sanitaires mais seront reprises dès que la situation sera rétablie.

Pour l'année 2022, les perspectives sont :

- De poursuivre le compostage en pied d'immeuble.
- De cibler les animations scolaires en fonction des besoins et des projets des écoles municipales.



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte des déchets

Exercice 2021

Mai 2023

Sommaire

1	Fonctionnement et données techniques	4
1.1	Organisation et territoire desservi.....	5
1.2	Déchets ménagers résiduels.....	6
1.3	Déchets recyclables : emballages, papiers, verre	8
1.4	Déchets verts.....	11
1.5	Bilan d'exploitation de la déchèterie	12
1.5.1	Les déchets acceptés ou non.....	12
1.5.2	Localisation	13
	13
1.5.3	Horaires	14
1.5.1	Tonnages	15
1.5.2	Traitement	16
1.6	Collecte des cartons	17
	Matériels de pré-collecte et de collecte	17
1.6.1	Distribution des sacs de tri	17
1.6.2	Distribution des sacs de pré-collecte.....	17
1.6.3	Véhicules.....	18
2	Programme d'actions	19
2.1	Bilan des actions de communication sur le tri sélectif	20
2.1.1	Compostage de proximité.....	20
2.1.2	Visites domiciliaires	22
2.1.3	Visites des professionnels	22
2.1.4	Sensibilisation des jeunes publics	23
2.1.5	Sensibiliser le public de la Communauté de Communes	23
2.1.6	Actions effectuées	26
3	Données financières	27
3.1.1	Matrice des couts : Montants en euro HT / habitant (hors gravats)	28
3.1.2	Matrice des couts : Montants en euro HT / tonne (hors gravats)	29
3.1.3	Matrice des couts : Montants en euro HT (hors gravats)	30
4	Conclusion et indicateurs de service.....	31

Préambule

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes de Pont-Audemer a fusionné avec la Communauté de Communes Val de Risle. L'intercommunalité se nomme désormais la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, elle compte 27 communes et 27607 habitants. Pour une meilleure lecture, les données inscrites dans les précédents rapports ont été mises en commun depuis l'année 2013.

La compétence « collecte » est assurée en régie pour l'ex-communauté de Communes Pont-Audemer, et « en délégation » pour l'ex-communauté de Communes Val de Risle.

Les compétences « transfert » et « traitement » des déchets sont assurées par le SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure). À cet effet, ce dernier gère le quai de transfert des ordures ménagères, rue de la Longue Vallée ainsi que le centre de tri, ZAC de la Ferme des Places à Pont-Audemer, et le CETRAVAL (Centre d'Enfouissement Technique de classe 2) à Malleville sur le Bec.

Ce document est donc présenté en application du décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

Le décret d'application de la loi Barnier du 2 février 1995 prévoit la présentation par le président de la Communauté de Communes à l'assemblée délibérante du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers au titre de l'année 2014.

Présenté au conseil communautaire, il fera l'objet d'une communication par le Maire de chacune des Communes membres de la Communauté de Communes à son conseil municipal.

Cette communication aux conseils municipaux ne suppose pas de délibérer.

1 Fonctionnement et données techniques

1.1 Organisation et territoire desservi

• Nombre d'agents :

- 1 responsable de service, en charge de la gestion du service environnement regroupant les services : assainissement collectif et non collectif, collecte des déchets, brigades vertes (gestion des rivières, ouvrage de lutte contre le ruissellement, chemins de randonnées), le site des étangs,
- 1 assistante,
- 1 animatrice prévention déchets (ambassadeur de tri et maître composteur) à 28 heures/semaine,
- 2 services civiques pendant 6 mois (tuteur ambassadeur de tri)
- 9 agents chargés de la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables pour le secteur de l'ex-communauté de Communes Pont-Audemer.
- Une équipe d'agents de la société Derichebourg ayant la délégation de la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables pour le secteur de l'ex-communauté de Communes Val de Risle

• Territoire desservi

La compétence « collecte » s'exerce sur les 32 communes de la Communauté de Communes. Le territoire desservi compte 34 014 habitants (population légale en vigueur en 2017, *Source INSEE*).



La Communauté de Communes a également confié à l'association PAREC la collecte des cartons sur le territoire ainsi que les artisans et les commerçants situés sur Pont-Audemer.

L'exploitation de la déchèterie relève de la compétence du SDOMODE depuis janvier 2017.

1.2 Déchets ménagers résiduels

- **Mode de collecte**

Pour les ordures ménagères et pour les déchets recyclables, les collectes sont réalisées en porte à porte (sauf pour les impasses).

- Sur le secteur de l'ancienne CC Pont-Audemer , elles sont réalisées en régie avec les agents et les équipements de collecte de la Communauté de Communes.
- Sur le secteur de l'ancienne CC Val de Risle, CC Roumois Nord elles sont réalisées en délégation avec les agents et les équipements de la société Derichebourg.

La Communauté de Communes compte 22 tournées sur son territoire. La collecte des ordures ménagères s'effectue une fois par semaine, et la collecte des déchets recyclables, une fois tous les quinze jours*.

Un calendrier édité en début d'année est disponible dans chaque Mairie et sur les sites internet de la Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle et certaines communes.

*sauf pour secteur collectif ou hyper centre.

Le tableau ci-dessous présente les jours de collecte par commune :

Jours de collecte	Secteur Pont-Audemer
lundi	Pont-Audemer, Saint Germain Village et Tourville sur Pont Audemer (Bivellerie et Pincheloup)
mardi	Corneville sur Risle, St-Paul, Colletot, Manneville sur Risle (le Hudar), Selles, Saint-Symphorien, Les Préaux (sauf route des moulins et Route de Cormeilles), Tourville-sur-Pont-Audemer (Fieffes et Canada)
mercredi	Triqueville, Saint-Germain Village (Bel Air, Le Mont les Mares), Manneville sur Risle (sauf le Hudar et la route de Rouen), Toutainville, Les Préaux (route des moulins et Route de Cormeilles), Pont-Audemer (quartier des Etangs)
jeudi	Pont-Audemer et Saint Germain Village
Vendredi	Fourmetot, Saint Mards de Blacarville, Campigny et Tourville sur Pont-Audemer
Jours de collecte	Secteur Montfort sur Risle
lundi	Freneuse, Glos sur Risle, Pont-Authou et Montfort sur Risle
mardi	Authou
mercredi	Apperville dit Annebault, Condé sur Risle et Saint Philbert sur Risle
Jeudi	Brestot
Vendredi	Bonneville Aptot, Ecaquelon, Illeville sur Montfort et Thierville
Jours de collecte	Secteur Roumois Nord
Lundi	Quillebeuf sur Seine
Mardi	Le Marais Vernier, Bouquelon, Saint Samson de la Roque
Mercredi	Routot ; Rougemontier, Le Perrey (secteur Saint-Thurien (haut))
Jeudi	Secteur de la Berrenguerie et des Argilières
Vendredi	Le Perrey (secteur Saint-Thurien (bas)) / secteur Saint-Ouen des Champs), Routot

- **Tonnage de collecte des ordures ménagères résiduelles**

Ordures Ménagères résiduelles	2020	2021	Évolution en %
Tonnages	8195	8062	- 2 %
Kg/hab/an	242	245	

Depuis 2020, le tonnage des ordures ménagères poursuit sa baisse.

- **Traitement**

Les bennes à ordures ménagères vident leurs contenus au quai de transfert des ordures ménagères, rue de la Longue Vallée à Pont-Audemer avant d'être enfouis soit au CETRAVAL (centre d'enfouissement technique situé à Malleville sur le bec) soit à l'incinérateur de Saint Jean de Folleville

Année	Pourcentage enfouissement	Pourcentage incinéré	Tonnage enfouissement	Tonnage incinéré
2019	80,7%	19,3%	6948,27	1661,73
2020	39%	58%	3196,20	4753,33
2021	34%	66%	2741,08	5320,92

1.3 Déchets recyclables : emballages, papiers, verre

- Mode de collecte

Sur l'ensemble du territoire, il existe deux modes de collecte selon le type de déchets :

- En colonnes d'apport volontaire (PAV)



La collecte des papiers, journaux, magazines et cartonnettes s'effectue en apport volontaire.

Pour ce faire 118 plateformes sont implantées sur l'ensemble du territoire communautaire. Les plateformes sont réparties selon le nombre d'habitants et sont implantées à proximité des axes principaux ou des mairies et des écoles. Pour connaître les PAV les plus proches de son domicile, le SDOMODE a mis en place une carte interactive sur son site internet : <https://www.sdomode.fr/carte-des-points-dapport-volontaire/>

À noter que quatre plateformes sont équipées de colonnes enterrées à Pont-Audemer (rue des petits moulins, chemin de la Ruelle, gare routière et rue Augustin Hébert).

- En porte à porte

La collecte des déchets recyclables (hors verre, et papiers, journaux, magazines) s'effectue en porte à porte sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes. La collecte est assurée en régie pour le secteur de Pont-Audemer et elle est déléguée à la société Derichebourg pour le secteur de Montfort sur Risle.



Résultats

En porte à porte et apport volontaire :

	2020	2021	Évolution en %
Déchets recyclables : emballages + papiers + AV- tonnes	1 270	1286	+1%
Taux de refus (issu du tri des emballages)	19.7	22.5	14.17%

Suite à l'élargissement des consignes de tri par le SDOMODE qui accepte tous les emballages alimentaires et cosmétiques, nous constatons que le refus de tri est toujours présent et en légère augmentation avec un taux de 22.5%. Cette forte augmentation est due essentiellement par la présence des fibreux qui ne devraient plus être dans le bac et qui se retrouvent souillés par les autres déchets.

Ci-dessous un récapitulatif des caractérisations effectuées en 2021 par le SDOMODE

Communes	Date	Poids de l'échantillonnage (en kg)	Part de fibreux (en kg)	Part de verre (en kg)	Part de fibreux souillés (en kg)	Part de refus dont imbriqués (en kg)	Taux de fibreux (en %)
Brestot, etc.	04/03/2021	47,16	13,78	0,00	3,92	3,42	29,22%
Manneville, etc.	13/01/2021	46,25	16,49	0,42	1,58	7,55	35,65%
	10/03/2021	39,06	11,80	0,37	2,01	6,16	30,21%
	10/01/2021	39,04	13,70	0,09	1,16	6,10	35,09%
Montfort sur Risle, etc.	19/04/2021	45,48	14,92	0,00	2,50	6,48	32,81%
	03/05/2021	35,46	9,56	0,16	1,02	4,02	26,96%
	28/06/2021	38,96	9,16	0,82	4,68	4,74	23,51%
	06/09/2021	35,34	6,88	0,24	1,86	8,90	19,47%
Pont-Audemer	04/10/2021	37,14	12,88	0,44	1,18	6,26	34,68%
	25/01/2021	43,39	9,27	1,01	4,76	8,64	21,36%
	08/02/2021	46,98	12,32	3,29	2,79	7,02	26,22%
	08/03/2021	38,65	11,94	0,86	1,18	10,71	30,89%
Pont-Audemer	07/10/2021	35,39	12,71	0,11	0,51	7,88	35,91%
	02/12/2021	37,97	7,56	0,93	4,26	6,00	19,91%
Quai de transfert Pont-Audemer	06/10/2021	49,89	17,32	N.C	N.C	15,02	34,72%
Rougemontiers	09/12/2021	43,95	9,16	0,00	2,34	2,72	20,84%
Routot	07/07/2021	47,14	11,92	0,68	2,72	9,30	25,29%
	18/08/2021	40,10	7,48	0,00	0,00	2,80	18,65%
	29/09/2021	47,20	8,34	0,00	3,06	12,04	17,67%
Toutainville	14/04/2021	40,33	18,63	0,16	0,71	3,57	46,19%
	26/05/2021	49,63	16,23	0,08	2,24	8,37	32,70%
	09/06/2021	45,04	11,10	0,08	3,10	7,74	24,64%
Total année	22	929,55	263,15	9,74	47,58	155,44	28,31%

Voici le détail du tonnage des déchets recyclables par mode de collecte :

En porte-à-porte :

	2021
Déchets recyclables : emballages en PAP - tonnes	866

En apport volontaire :

	2021
Déchets recyclables : papiers-journaux- magazines- en AV - tonnes	420
Verre - tonnes	1177

Refus de tri : La valeur du taux de refus de tri est calculée sur la base du nombre d'habitants par rapport au territoire du SDOMODE.

Elle concerne l'ensemble des déchets recyclables du territoire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle. En 2021, le taux de refus de l'ensemble du territoire du SDOMODE est de 18.8%, la collectivité se trouve donc au-dessus du seuil demandé avec le taux de 22.5 %.

Dans les erreurs de tri, on retrouve le plus souvent les erreurs suivantes : déchets imbriqués, boîtes fromage bois, cintres plastique, poches de vin non vidées, masques chirurgicaux, gants, lingettes, ficelles, plaques de plexi, brosses à ongles plastique, essuie-tout, serviettes papier, bouteilles non vidées, vêtements, équipements de bureau en plastique...

- **Traitement**

La compétence du transfert et traitement est déléguée au SDOMODE. Les déchets recyclables sont acheminés au centre de tri de Pont-Audemer, ZAC de la Ferme des Places.



1.4 Déchets verts

- **Mode de collecte**

Les déchets verts sont collectés majoritairement à la déchèterie de Pont-Audemer.

- **Résultats**

	2020	2021	kg/an/habitant 2021	Évolution
TOTAL tonnage Déchets verts dont : Apport en déchèterie Collecte Saint Germain village Collecte Pont-Audemer	5565	7011	213	26%

Le tonnage de déchets verts est en augmentation de 26 % probablement lié à la période de confinement et une année pluvieuse.

Une collecte des déchets verts est aussi organisée en porte-à-porte par les communes de Pont-Audemer et Saint-Germain Village. Elle est possible après avoir acquis des sacs biodégradables pré payés (1 € le sac). La collecte a été effectuée par le service propreté de la Communauté de Communes en porte-à-porte une fois par semaine d'avril à fin octobre.

- **Résultats**

Collecte en PAP Pont-Audemer Saint Germain Village	2020	2021
Sacs pré collecte vendus	261	N.C
Tonnage	12	16

On constate une augmentation de 33 % probablement liée aux conditions météorologiques. En effet le département de l'Eure a connu 216 millimètres de pluie en 2021, contre 137 millimètres de pluie en 2020 soit une augmentation de de 58%

- **Traitement**

Les déchets sont évacués sur la plateforme de compostage de Martainville gérée par le SDOMODE.

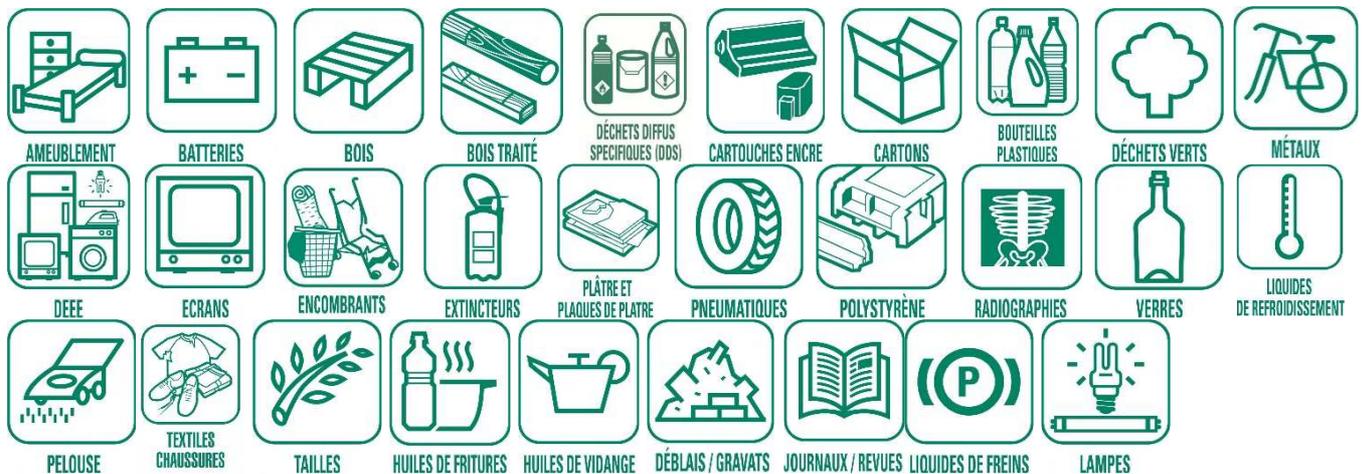


1.5 Bilan d'exploitation de la déchèterie

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la gestion de la déchèterie est déléguée au SDOMODE.

1.5.1 Les déchets acceptés ou non

La déchèterie de Pont-Audemer réceptionne les déchets suivants :



Pour l'amiante, le particulier doit se rendre directement à la déchèterie la plus proche pour connaître les modalités (récupération d'un sac dédié et bordereau de remise).



AMIANTE / CIMENT

Pour les médicaments, le particulier doit se rendre dans une pharmacie agréée Cyclamed :



MÉDICAMENTS



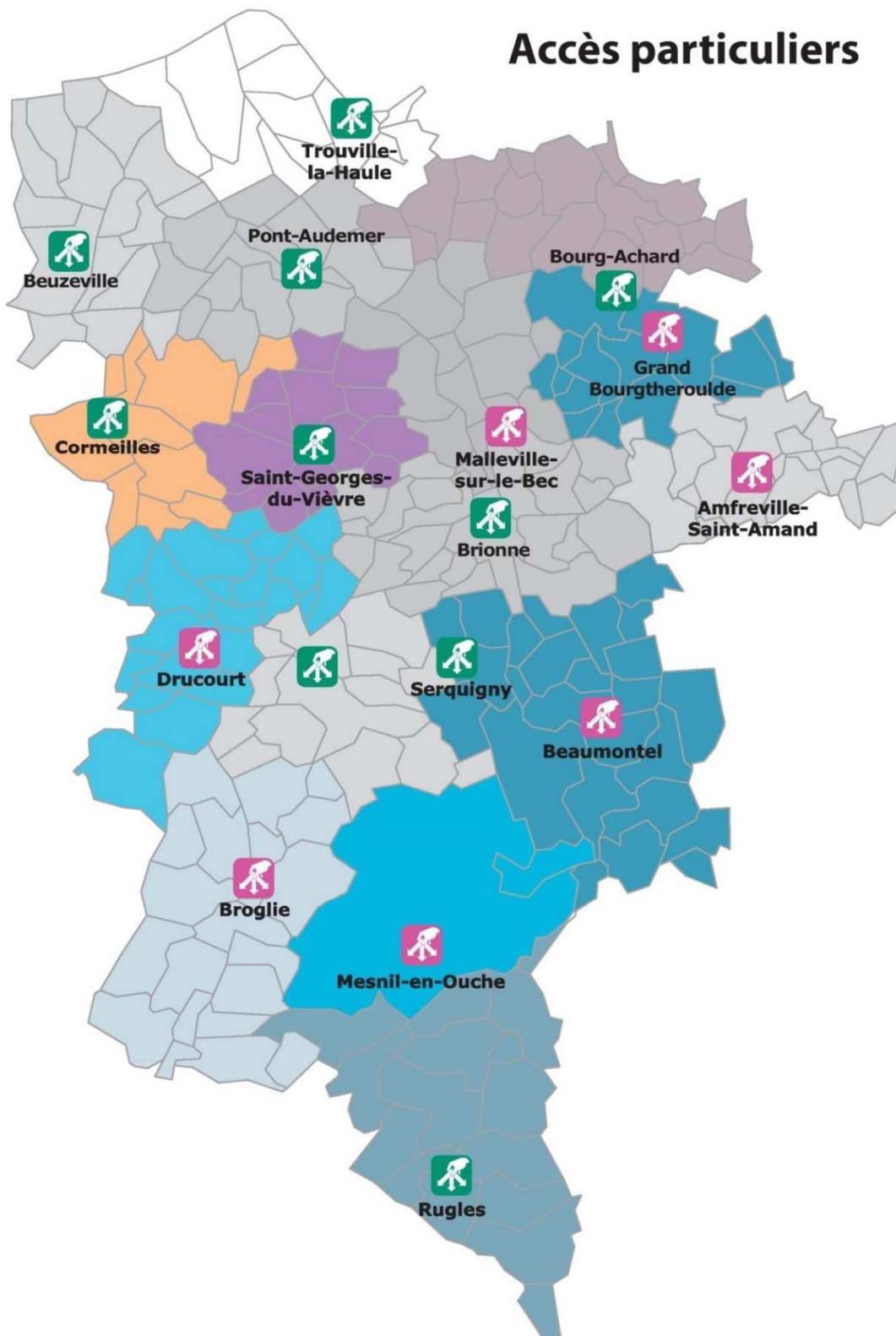
DÉCHETS D'ACTIVITÉS
DE SOINS À RISQUES

1.5.2 Localisation

Depuis le 1er janvier 2017, le SDOMODE a ouvert l'accès de ses 17 déchèteries à tous les habitants de l'ouest de l'Eure. Cette gestion mutualisée a pour objectifs principaux d'offrir un service identique, de qualité, et le plus proche de l'habitation.



indique les déchèteries ouvertes aux particuliers



1.5.3 Horaires

Les horaires d'ouverture suivent la répartition suivante :

- 36 h/semaine du 1^{er} avril au 30 septembre
- 30 h/semaine du 1^{er} octobre au 31 mars.

Les horaires d'ouverture de la déchèterie sont les suivants :

Territoire 1		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Eté	Matin	fermée	9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi	14h00 à 18h00					
Hiver	Matin	fermée	9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi	14h00 à 17h00					
Territoire 2		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Eté	Matin	fermée	9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi		14h00 à 18h00				
Hiver	Matin		9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi		14h00 à 17h00				

Territoire 1 : Amfreville la Campagne, Beaumontel, Bernay, Bourtheroulde, Bourg-Achard, **Malleville sur le Bec**, Saint Georges du Vièvre*, Cormeilles* et **Pont-Audemer**.

Territoire 2 : Drucourt, la Barre en Ouche, Serquigny et Trouville la Haule

* Une demande pour permuter l'ouverture du lundi après-midi et fermeture le mercredi matin pour la déchèterie de Cormeilles et une fermeture le vendredi matin pour celle de Saint Georges du Vièvre.

Évacuation d'un container



1.5.1 Tonnages

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20230911-del_0105_2023_b-DE
Date de télétransmission : 19/09/2023
Date de réception préfecture : 19/09/2023

***NB** : Les données chiffrées qui sont utilisées depuis l'année 2019 sont calculées à partir des informations transmises par le SDOMODE. Tous les calculs sont des ratios en fonction du nombre d'habitant du territoire du SDOMODE et non des tonnages réels.*

Filières	Tonnages 2020					Tonnages 2021				Evolution des Quantités	
	Administrés et collectivités	Ratio kg/an/hab SDOMODE	Total	Ratio kg/an pour hab CCPAVR	Ajustement des tonnages réels	Administrés et collectivités	Ratio kg/an/hab SDOMODE	Total	Ratio kg/an pour hab CCPAVR	2019/2020	2020/2021
3	171976					171863					
nombre d'habitants CCPAVR	33857					32961					
Ordures ménagères	40 851t	237,5	40 851t	8042,36	8196,00	40 733t	237,0	40 733t	7812,04	1,8%	-0,3%
Tri sélectif (total recyclé, hors refus)	7 116t	41,4	7 116t	1400,93		8 095t	47,1	8 095t	1552,51	-1,9%	13,8%
Papiers	2 680t	15,6	2 680t	527,61	528,00	2 823t	16,4	2 823t	541,41	-8,8%	5,3%
Cartons en AV	3 021t	17,6	3 021t	594,75	696,75	3 585t	20,9	3 585t	687,55	1,2%	18,7%
Carton commerçants					162,00						
Plastiques (bouteilles et flacons)	972t	5,7	972t		742,00	1 207t	7,0	1 207t	231,49	9,6%	24,2%
Acier	300t	1,7	300t			319t	1,9	319t	61,18	1,4%	6,3%
Aluminium	28t	0,2	28t			25t	0,1	25t	4,79	-3,4%	-10,7%
Tétras	115t	0,7	115t			136t	0,8	136t	26,08	-2,5%	18,3%
Refus	1 288t	7,5	1 288t			1 873t	10,9	1 873t	359,30	1,2%	45,5%
Verre	6 395t	37,2	6 395t		1163,00	6 599t	38,4	6 599t	1265,60	-5,9%	3,2%
Déchets verts (total)	28 207t	164,0	30 261t	5553,13		36 472t	212,2	39 110t	6994,91	-1,7%	29,2%
Collecte PAP déchets vert					12,00						
Déchets végétaux (compost)	25 196t	146,5	26 849t	4960,35		29 867t	173,8	31 998t	5728,07	1,0%	19,2%
Pelouse (méthanisation)	159t	0,9	197t	31,30		1 802t	10,5	1 930t	345,54	-84,8%	879,7%
Branches (biomasse)	2 747t	16,0	3 110t	540,80		4 667t	27,2	5 046t	895,06	10,0%	62,3%
Thuyas	105t	0,6	105t	20,67		137t	0,8	137t	26,24	38,2%	30,3%
Encombrants/DIB	5 649t	32,8	6 394t	1112,12		6 885t	40,1	7 574t	1320,47	-5,9%	18,5%
Bois	4 754t	27,6	7 365t	935,92		5 788t	33,7	8 955t	1110,15	28,8%	21,6%
Gravats	9 415t	54,7	10 615t	1853,54		11 855t	69,0	13 120t	2273,63	5,4%	23,6%
Plâtre	1 742t	10,1	1 865t	342,95		2 722t	15,8	2 868t	521,95	-4,9%	53,8%
Déchets Diffus Spécifiques	632t	3,7	647t	124,42		461t	2,7	469t	88,51	7,8%	-27,6%
Amiante	169t	1,0	185t	33,27	35,12	172t	1,0	191t	33,01	8,8%	3,2%
Meubles	4 921t	28,6	4 921t	968,80		5 972t	34,8	5 972t	1145,40	4,7%	21,4%
Ressorcerie	134t	0,8	134t	26,38		212t	1,2	212t	40,66		58,2%
Textiles	183t	1,1	183t	36,03		227t	1,3	227t	43,48	22,0%	23,9%
DEEE	1 899t	11,0	1 899t	373,86		2 098t	12,2	2 098t	402,37	1,6%	10,5%
Ferrailles	2 878t	16,7	2 878t	566,59		3 069t		3 069t	0,00	2,5%	6,6%
Batteries	40t	0,2	40t	7,87		47t	0,3	47t	9,09	37,9%	18,5%
Pneumatiques	109t	0,6	109t	21,46		194t	1,1	194t	37,24	-33,1%	78,1%
Huiles de vidange	85t	0,5	85t	16,73		99t	0,6	99t	19,04	-8,6%	16,8%
Piles et accumulateurs	16t	0,1	16t	3,15		16t	0,1	16t	3,07	6,7%	0,0%
Lampes et néons	4t	0,0	4t	0,79		6t	0,0	6t	1,15	-42,9%	50,0%
total	116 487t	677,3	123 251t		10 853t	133 597t	777,3	141 528t		1,2%	14,8%

*DDS : Les déchets diffus spécifiques ménagers sont des déchets communément présents chez les particuliers, issus de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques. La limitation de leurs impacts sur l'environnement et la santé humaine nécessite un traitement spécifique. Ils doivent donc être collectés séparément des ordures ménagères.

*D3E : les déchets d'équipements électriques et électroniques sont des déchets dangereux qui contiennent des substances toxiques pour l'environnement et la santé

1.5.2 Traitement

Type de déchets	Site de traitement
Encombrants	Enfouissement au CETRAVAL Malleville sur le Bec
Gravats	Collectés sur les déchèteries du SDOMODE et traités à la plateforme multifilières de Martainville, Beaumontel et CETRAVAL puis vendus aux particuliers et aux entreprises. sous forme de concassés
Bois	Collectés sur les déchèteries du SDOMODE , puis valorisation Collecti'Vert (76) et VALORISATION énergétique (chaudière RESSOURCERIE)
Ferrailles	Passenaud - Bernay(27), Royer – GIVERVILLE (27) SEOMI - BOULLEVILLE(27) et GDE (14)
Déchets verts	Collectés sur les déchèteries du SDOMODE et traités sur les plateformes multifilières de Martainville et de Beaumontel. Le substrat sera mis à la disposition des particuliers en déchèteries et vendus aux professionnels (agriculteurs...)
DDS	TRIADIS (76 Rouen) et ECO-DDS
Cartons	Veolia (76) GDE (76) et Passenaud (27)
D3E	ECOLOGIC – 15 bis Avenue du Centre - Guyancourt (78)
Plâtre	Enfouissement au CETRAVAL Malleville sur le Bec (27)
Amiante	SERAF (76)
Ordures ménagères	Enfouissement au CETRAVAL Malleville sur le Bec (27) Incinérateur : SUEZ OREADE - Saint Jean de Folleville (76)
Tri sélectif	Centre de tri Véolia 92-93 quai du Rhin - Le Havre (76)

1.6 Collecte des cartons

Deux modes de collecte pour les cartons existent : soit à la déchèterie, soit au niveau de certains apports volontaires (cabanes en bois).

Un dispositif spécifique de collecte des cartons aux commerçants est mis à leur disposition dans le centre de Pont-Audemer. Elle est assurée par la société PAREC qui passe du lundi au vendredi à partir de 14h.

	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Evolution en %
Collecte des gros cartons en déchèterie et PAV	697	781	12%
Collecte des cartons des artisans et des commerçants	162	182	13%
TOTAL	859	962	12%

En 2021 on note une augmentation de 12% pour l'ensemble de la collecte des cartons. Cette augmentation s'explique en partie par les commandes effectuées via internet par les administrés suite aux restrictions sanitaires dû à la pandémie.

1.7 Matériels de pré-collecte et de collecte

1.7.1 Distribution des sacs de tri

Nombre de sacs distribués :

	2020	2021	Évolution (%)
Sacs jaunes	69 500	80 000	15%

L'augmentation se poursuit légèrement cette année, probablement lié au télétravail des administrés.

1.7.2 Distribution des sacs de pré-collecte

	2020	2021	Évolution (%)
Sacs de pré-collecte distribués	57	278	388%

À noter que la campagne organisée par le SDOMODE a pu reprendre après avoir été au ralenti en 2020 à cause de la situation sanitaire.

1.7.3 Véhicules

Le parc de véhicules est constitué de 3 bennes principales :

- une benne de capacité 19 m³ mise en service en 2020, de marque SEMAT pour le tri sélectif.
- deux bennes de capacité 19 m³ mise en service en 2015, de marque SEMAT pour les ordures ménagères.

En cas de panne sont utilisées les bennes de remplacement :

- une benne de capacité 19 m³ mise en service en 2011, de marque SEMAT
- 1 benne de capacité 19 m³ mise en service en 2004, de marque FAUN

Ces véhicules font l'objet d'une vérification générale périodique trimestrielle.

N.B : Sur le territoire de l'ex Communauté de Communes Val de Risle, la collecte est assurée par la société Dérichébourg, leur parc de véhicules est constitué de 13 bennes de collecte. Les bennes de marques différentes (SEMAT, FAUN et GEESINK NORB) ont une capacité de 19T à 26 T. La société Dérichébourg est responsable de l'entretien et des vérifications réglementaires.



2 Programme d'actions

2.1 Bilan des actions de communication sur le tri sélectif

2.1.1 Compostage de proximité

Depuis le lancement de l'opération « compostage de proximité » en 2010, la collectivité permet à ses usagers de réduire de façon conséquente leurs quantités de déchets mais aussi d'enrichir les jardins.

Un maître composteur ou un référent composteur accompagnent l'acquéreur en lui donnant des conseils pour que le composteur soit utilisé dans des conditions optimales et donner ainsi à ses utilisateurs un amendement de qualité. En complément, un guide récapitulatif est remis à chaque foyer intéressé.

Ainsi, chaque habitant peut obtenir un bio-seau et son composteur en bois à 45 €.



Le tableau ci-dessous précise le nombre de composteurs vendus en 2020 et 2021.

Composteurs	Nombre de composteurs vendus en 2020	Nombre de composteurs vendus en 2021	Evolution
Plastique recyclé	46	0	- 71%
Bois	82	37	
Total	128	37	

- Foyers individuels : il est estimé à 9039 et le nombre de composteurs distribués depuis 2010 est de **1185**. Le taux d'équipement est donc de 12 %. L'objectif du SDOMODE était d'atteindre un taux d'équipement de 10%.
- Foyers collectifs : il est estimé à 3096 et le taux d'équipement sur l'ensemble du territoire est de 8.9 % pour l'année 2021.

L'accueil de deux services civiques a permis de communiquer les bon gestes du tri et du compostage avec les administrés de la CCPAVR.

Depuis décembre 2018, la Communauté de communes a continué d'implanter des composteurs dans la vile de Pont-Audemer. En 2021, il existe 7 plateformes accessibles en pied d'immeuble et en lotissement. En 2021, 191 foyers participent toujours dans le secteur du Doult Vitran et dans le quartier de l'Europe.

L'école de Selles continue le compostage avec l'aide de la cantinière et des maitres d'école.



L'entretien des plateformes est assuré par le service propreté de la commune et l'apport de broyat est effectué par le service des espaces verts de la ville de Pont-Audemer.

Des référents de sites assurent la bonne communication entre les plateformes d'apports et le service environnement.

L'objectif fixé par le SDOMODE a été atteint pour le compostage individuel, mais la volonté est toujours d'augmenter le taux d'équipement.

Les trois bennes qui desservent l'ex territoire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer (en régie) sont équipées d'une plaque d'information sur le compostage individuel et collectif.



2.1.2 Visites domiciliaires

En participant à l'opération organisée par la région Normandie, les Léopards du Tri, la CCPAVR a pu accueillir deux services civiques. Formés au compostage et aux bons gestes du tri, les visites domiciliaires ont pu reprendre.

Ainsi 240 foyers ont été visités et 90 boîtages ont été effectués en 2021

Les visites domiciliaires ont été réalisées dans plusieurs rues où le service environnement a pu constater des dysfonctionnements, par les signalements du collecteur Derichebourg ou en régie. Lors des visites domiciliaires, en plus des consignes de tri pour éviter les erreurs, les informations concernant l'accessibilité du compostage à tous les administrés a été transmise.

Les communes sensibilisées en 2021 sont Bouquelon, Toutainville et Routot. L'ensemble des rues n'ont pas été visitées, seules les rues ayant eu des remontées avec l'erreur de tri dans son bac jaune.

Les autres remontées permettent d'informer le service environnement sur d'autres anomalies comme les besoins d'égages, les bacs cassés, non conformes ou non accessibles, les dangers et routes bloquées...

2.1.3 Visites des professionnels

En 2021, nos équipes chargées des collectes des ordures ménagères ont continué de lister toutes les entreprises qui ne possédaient pas de bacs conformes. Un courrier accompagné d'une photographie est envoyé à chacune des entreprises. Suite à cet envoi, les entreprises prennent contact avec le service environnement pour se mettre en conformité.

Exemple de bacs non conformes :



En 2021, 3 entreprises ont été mises en conformité.

Cette démarche permet de mieux respecter la R437 (recommandation de la Caisse nationale d'assurance maladie) en veillant à avoir uniquement des contenants conformes à la collecte par bennes, dans le but de diminuer les maladies professionnelles.

2.1.4 Sensibilisation des jeunes publics

De janvier à septembre 2021, toutes les animations scolaires ont été annulées suite aux règles sanitaires. Seule l'école de Bouquelon a pu accueillir l'animatrice pour des animations sur le tri sélectif et compostage

Pour ces différentes animations, les nouveaux supports ont été créés par l'ambassadrice de tri.



De nombreux objets recyclés (crayons, gobelets, stylos...) fournis par la Communauté de Communes ont été distribués aux élèves. Une subvention a été attribuée par le SDOMODE.

2.1.5 Sensibiliser le public de la Communauté de Communes

1 animation sensibilisation sur « les bons gestes du tri et l'anti-gaspillage alimentaire » a été effectuée par le SDOMODE dans une grande surface de Pont-Audemer. 5 personnes se sont arrêtés sur le stand.

2 animations en partenariat avec l'association « être et Boulot »

Cette association a pour mission de travailler sur l'environnement et la renouée du Japon, elle a donc fabriqué des panneaux d'information sur cette plante invasive et les consignes de tri. L'association propose du mobilier fabriqué à partir de palettes en bois et des décorations de tables pour Noël.



Lors de rassemblement ou divers projets, ils sont présents avec nous pour tenir des stands. L'association propose lors de ces journées, de fabriquer des maisons à insectes et de petites jardinières pour l'hiver.

De plus, le partenariat a été reconduit pour nous aider dans l'entretien des composteurs en pieds d'immeubles.



- **Eco-délégués Prévert : 40 personnes**

Le lycée Prévert étant labellisé développement durable organise une élection « éco-citoyenneté ». Les élèves qui le souhaitent, élus pour un an, se réunissent sur une journée pour proposer des actions à mener tout au long de l'année.

Depuis 8 ans, le lycée Jacques Prévert nous invite à encadrer un groupe d'élèves. Le but étant de les aider dans leurs démarches.



Depuis, plusieurs actions ont été menées, sur les déchets recyclables, tels que les piles, le papier, et les cartouches d'encre au sein de leur lycée.

Les élèves ont créé une page Facebook pour communiquer sans tract et relient des feuilles utilisées en recto pour fabriquer des calepins en utilisant le verso. Les calepins sont distribués au CDI puis sont déposés dans la colonne d'apport volontaire installée dans l'enceinte du lycée.

Cette année, les lycéens ont souhaité continuer ces actions déjà mises en place, mais aussi donner la parole à tous les élèves en installant une boîte à idée.

Pour mémoire, en 2020, une demande d'implantation de cendriers avait été demandée à la ville de Pont-Audemer à l'entrée du lycée côté élèves et côté professeurs. La ville de Pont-Audemer ayant le projet d'installer des cendriers ludiques devant certains sites publics a accepté cette demande. La mise en place a été faite avant la rentrée scolaire de 2021.



Le site des apports volontaires propose :

- la collecte du papier et cartonnettes dans une colonne Bleue adaptée au « gros collecteur ».
- La collecte des gros cartons.
- La collecte du verre



- **Opération nettoyage des étangs**

À la demande des professeurs du collège –lycée agricole Privé de Tourville sur Pont Audemer, une opération nettoyage a été effectuée pour la deuxième année.



64 lycéens ont nettoyé autour des étangs en se séparant en plusieurs groupes. Plusieurs déchets ont été découverts dans les buissons et les ronces.

L'évacuation des déchets a été faite avec le soutien de M Legrix, Maire de la commune de Tourville sur Pont-Audemer.



- **Les jardins dans la ville (21 septembre)**

Tout en gardant les gestes barrières, nos partenaires habituels sont venus tenir un stand. Un sens de circulation et du gel hydro-alcoolique ont été proposés. Environ 60 adultes et 20 enfants de personnes sont venus découvrir les stands. En plus, des ateliers habituels croqueur de pommes, de tri, Apiculteur, SMBVR, l'association ornithologique de l'Eure, des bénévoles, les jardiniers de l'Eure, troc aux plantes, de dégustation de recette à base de pomme et de miel était présenté par le service « Jeunesse-famille » de la ville de Pont-Audemer et Nini Bulle pour nous apprendre des recettes « fait maison » de savon.



2.1.6 Actions effectuées

- Contre les dépôts sauvages

Lorsqu'un dépôt sauvage est constaté, les fouilles dans les sacs à ordures ménagères ne donnent pas toujours les informations nécessaires pour faire intervenir la police Municipale.

Le service propreté de la ville continue de mener des actions « scènes de crimes » pour interpellier les auteurs.



2.2 Actions programmées en 2022

- Visites domiciliaires ciblées sur les sites ayant des problèmes,
- Distribution de composteurs avec implantation de composteurs en pied d'immeuble et dans les écoles de la Communauté de Communes.
- Animations dans les différentes écoles de la Communauté de Communes concernant la sensibilisation au tri sélectif, au compostage et vermicompostage.
- Animations en partenariat avec les associations et les bailleurs sociaux,
- Visites pédagogiques de divers équipements auprès des scolaires en concertation avec le SDOMODE :
 - Centre de tri de Pont-Audemer,
 - Centre d'enfouissement technique de Malleville sur le Bec,
 - Plateforme de compostage des déchets verts de Martainville,
 - Quai de transfert des ordures ménagères,
 - Déchèterie de Pont-Audemer.

3 Données financières

4 Conclusion et indicateurs de service

INDICATEURS DE SUIVI	2018	2019	2020	2021	KG/an/ habitant année 2020	KG/an/ habitant année 2021	Evolution en % année 2020/2021
Déchets ménagers et assimilés (en tonnes)	17540	24223	23740	26 020	701	789	10%
- dont ordures ménagères	7484	8610	8195	8062	242	245	-2%
- dont recyclables	5399	8528	8856	9260	262	281	5%
Pour le recyclage on détail ainsi :							
Déchets recyclables en PAP et PAV (fibreux - non fibreux) (en tonnes)	1 135	1 152	1 270	1 286	38	39	1%
- dont déchets recyclables en PAV (fibreux)	386	374	528	420	16	13	-20%
- dont déchets recyclables en PAP (fibreux - non fibreux)	750	778	742	866	22	26	17%
Verre (en tonnes)	903	987	1163	1177	34	36	1%
Gros cartons en déchèterie et PAV (en tonnes)	174	553	697	781	21	24	12%
Gros cartons des artisans et des commerçants (en tonnes)	87	118	162	182	5	6	13%
Déchets verts (Déchèterie, PAP) en tonnes	3100	5718	5565	7011	164	213	26%
- dont Déchets verts déchèterie	3088	4957	4960	6995	146	212	41%
Déchets déchèterie (en tonnes)	7850	12520	12243	15203	362	461	24%
Taux de refus (issu du tri des emballages)	17%	16%	19,7%	22,5%			14%
Nombre d'élèves sensibilisés (animations scolaires)	1154	952	COVID	COVID			
Nombre de foyers sensibilisés	283	196	COVID	241			

En conclusion, l'année 2021 a été de nouveau marquée par la pandémie, les habitudes de la population ont été conservées. On peut ainsi remarquer que le tonnage des déchets recyclables est en augmentation et celui des ordures ménagères en diminution mais en moindre mesure que par rapport à l'année 2020. Néanmoins, on note une augmentation du tonnage total des déchets ménagers et assimilés DMA en raison d'une augmentation forte des tonnages de déchets verts collectés en déchèterie.

Les animations scolaires auprès des écoles municipales mais aussi des collèges et lycées n'ont pas encore été honorées cette année à cause des restrictions sanitaires mais seront reprises dès que la situation sera rétablie.

Pour l'année 2022, les perspectives sont :

- De poursuivre le compostage en pied d'immeuble.
- De cibler les animations scolaires en fonction des besoins et des projets des écoles municipales.